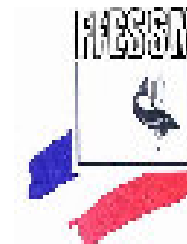


Fédération française d'études et de sports sous-marins

FONDEE EN 1955 - MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA**ASSEMBLEE GENERALE**

21 JANVIER 2006

- Lieu : Restaurant Le Baccara
77 ter, route de Conliège
PERRIGNY
Tel : 03.84.47.17.26

Le président remercie toutes les personnes présentes

Et plus particulièrement

- Monsieur Philippe ROUX, directeur J & Sports à ons
 - Monsieur Gaby VASSEUR, président du Comité Interrégional Est
- qui sont nos interlocuteurs auprès de ces organismes

Les présidents des clubs, les membres du comité directeur du CD39, ainsi que tous les plongeurs qui se sont dérangés.

Merci aussi à tous les anciens présidents des clubs qui se sont investis.

Les personnes invitées, n'ont pas pu se libérer, elles se sont excusées

Monsieur Gérard BAILLY, Président Conseil Général
et Monsieur Y MORLAND, du C Général
ainsi que Mademoiselle Dorinne GRILLET de J & Sports

Les 6 clubs du Jura sont représentés par leur président. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut se tenir.

Approbation du PV de l'AG du 15 janvier 2005.

Chaque membre l'a reçu en son temps.

Il est approuvé à l'unanimité

Rapport moral

L'année s'est déroulée sans heurts ni problèmes particuliers, avec différentes animations

- Port de la Mercantine

Je pense que chaque club a pu apprécier le confort apporté dans cette utilisation, ainsi que les douches et les toilettes. Bien sur, le lac ayant beaucoup baissé en fin de saison, l'accès en était rendu très difficile.

Réunion du 7/10, cpte rendu du 15/10

Vous avez reçu en début de cette année l'appel de fond pour la location de l'anneau

- Réunion au Conseil Général le 16/10 pour les subventions pour présenter les opérations réalisées
- Plan d'évacuation
renégocié avec le SDIS (service départemental d'incendie et secours) de Lons
Nous allons voir une éventuelle négociation (Thierry) pour un PPS
Renouvellement du protocole, téléphone de sécurité pris en charge par le CD
- Formation
N4 3 postulants, tous reçus
Secourisme Morez : 5, St Claude 12
- Chéquiers « Terre de jeux » et « Carnet jeunes »
Autorisation de plonger
Vouglans, Ilay, narlay OK
En ce qui concerne les lacs de Chalain, Petit et Grand Maclu : toujours à venir A ce jour ils sont demandés séparément par les clubs
- Journée méchoui organisée par Lons le 26 juin
- Dossiers SPODJ . Monsieur Roux apporte quelques précisions sur ce dossier dont le but est de recenser dans tous les sports, les clubs, membres, développement, évolution, équipement , pour aboutir à un système expert.

Le rapport moral, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité

Rapport financier

- Le bilan financier fait apparaître un solde positif de 939.88 € duquel il faut déduire les chèques non encore débités
- Nous avons reçu une subvention du CG de 1021 € qui se décompose ainsi

○ Licenciés	58 €		
Budget	150 €		
forfait internet	30 €	soit :	238 €
○ Plan évacuation			500 €
formation			<u>283 €</u>
			1021 €
- Par contre, nous n'avons pas reçu de subvention de J & Sports
le dossier envoyé le 15/02 pour approbation auprès de la Ligue n'a pas été retourné par celle-ci dans les temps
- Secourisme et formation N4 plus plan évacuation en détail dans vos dossiers.
- Les frais de déplacement remboursés par le CD39 sont alignés sur ceux du Comité Est Cette année revalorisation des remboursements :

-1 personne : actuel	027€,	en 2006-	0.30 €
- 2 personnes	0.33€		0.36
- 3 personnes	0.40€		0.44
- 4 personnes	0.43€		.058

 - les nuitée et repas sont inchangés (40.00€ - repas 20.00€)
- La cotisation des clubs, 2005 : 15 € passage à 20 € Vote : 4 pour, 2 contre.

Le rapport financier, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité

Commission technique

- Cette années il y a eu :
- Formation N4 pour 2 personnes de St Claude et une du Doubs.
- 3 passages avec le C.Est de N4 avec les formations assurées par St-Claude et Lons. Penser à envoyer les photocopies des diplômes à la ligue pour subvention probable.
- pas d'initiateurs

Il est intéressant de constater qu'il y a eu regroupement des compétences au niveau du CD39 pour

aider les clubs qui ont des difficultés dans les formations.

Recenser toutes les formations lancées pour se les partager. Document à venir.

Rifap : revenu au niveau des clubs car pris en compte par les MF1. Prêt du matériel par le CD disponible aux clubs. En 2005 Dole et St-Aubin se sont associés pour monter 1 formation ensemble.

Le plan de sécurité a été revu avec le SDIS 39. il reste à améliorer :

Thierry prévoit un PPS plan de sécurité du Codep avec le samu 25 (appel avant et après les plongées). Déclenchement des secours par hélicoptère : temps long ! car l'hélicoptère viendra après bilan du médecin ... il faudrait être héliporté directement sur le site : possible uniquement s'il y a un PPS.

Plutôt dire que le bateau de plongée n'est pas manoeuvrable afin d'avoir l'intervention (dramatiser pour optimiser les temps d'intervention).

formation initiateur il faut un MF1 tuteur parrainé par un MF2. Ce MF1 tuteur doit avoir suivi un stage initial pour pouvoir suivre ensuite l'élève et valider son carnet pédagogique.

Le rapport de la commission technique, mis aux voix, est accepté à l'unanimité

Commission médicale

- Jean Marie LAGALICE Rien à signaler heureusement pour le Jura
- Colloque très intéressant de la Ligue sur la plongée et diabétiques, asthmatiques, femmes

Le rapport de la commission médicale, mis aux voix, est accepté à l'unanimité

Intervention de Gaby

Le CD a des fonctions de plus en plus importantes dans le département, en raison de la déconcentration de plus en plus importante, par délégation de la Fédé

Félicitations pour vos travaux de sécurité.

Formation des dirigeants : le projet est à lancer dans le département pour « manager » l'information fédérale. Certains membres actifs ne sont pas forcément bien informés.

Aller sur le site FFESSM qui reprend les questions. Lafond répond aussi sur tout ce qui est juridique.

La plongée enfant sera remplacée par « l'activité jeunes » à la Fédé pour ouvrir plus largement ses activités diverses.

Opération de protection de l'environnement à l'initiative des clubs lancée en 2006. Se faire connaître et être partenaire des collectivités.

Subvention fédérale : aide les clubs suivant des règles du jeu (on peut toucher tous les 4 ans).

Calendrier

- AG de la Ligue 28/01 à Besançon) pensez aux pouvoirs si vous ne pouvez
- AG du CREst 11/12/02 à Troyes } pas y assister
- AG nationale 1.2/04 à Dijon)
- Méchoui de Lons : dernier dimanche de juin
- Manifestation du Conseil Général : date inconnue
- Prochaine AG du CD39 vers le 20 janvier 2007
- Prévoir une journée formation des dirigeants

Question diverses

Subventions ligues, qui ne sont pas souvent réglées dans les temps, les clubs demandent au CD d'adresser une faire une motion à la Ligue

Une session de permis bateaux en commun dans le 39. Remonter tous les besoins à Joël et

Christophe Mathez – 03.84.60.53.44 315 route du Noirmont 39220 Les Rousses 03.84.60.53.44

Dossier CNDS à remplir pour la région et sa subvention : voir fiche 4 le récapitulatif qui ouvre droit

à une aide du département (matériel, formations, ...) et penser à mettre les budgets prévisionnels à l'équilibre. Vous les recevrez prochainement par internet



APERITIF Anniversaire du CD39 20 ANS

Joël retrace l'évolution du CD depuis le 23 novembre 1985

Remise des médailles par Gaby

Joël GRANDCLEMENT
Président CD 39

Siège Social : M J. GRANDCLEMENT – 5 rue de la Glacière – 39200 SAINT-CLAUDE
Tel 03.84.45.43.32 - Fax 03 84 45 82.94 – Portable 06.80.75.28.42 – E-Mail cd39.plongee@wanadoo.fr